

CON

# COMMERCE MONTREAL



posté le 28 mars 1973  
VOL. XXIX - No 17

## Montréal: décadence ou nouveau départ?

Décadence de la métropole, ascension fulgurante de Toronto: telle est en deux mots la situation économique de Montréal telle que décrite récemment dans un rapport du Centre de recherches en développement économique.

D'autre part, le ministre de l'Industrie et du Commerce citait récemment des chiffres plus encourageants pour l'année 1972: une augmentation de la production de 4.2%, alors que la tendance à long terme n'est que de 2%; une performance additionnelle au plan des investissements de 13.9% comparativement à 11.2% en 1971; une augmentation de 23% pour les immobilisations dans le secteur immobilier, après plusieurs années de stagnation.

Le tableau reproduit en page 6 donne l'image concrète de la décadence de Montréal sur plusieurs années. Au centre de cette image, deux chiffres: au début du siècle, quand s'est construite la métropole, notre port avait 40% du tonnage canadien des marchandises générales, il n'en a plus que 6% et il se confirme que ce pourcentage ne pourra au mieux qu'être maintenu. L'une des causes de cette situation est connue: la canalisation du St-Laurent, qui devait amener les bateaux des Grands-Lacs à Montréal et devait faire ses frais, conduit les océaniques à Toronto et vit de subventions. Il en coûterait \$20 millions par année au gouver-

nement fédéral pour faire mourir le port naturel d'entrée au Canada et pour en créer un autre artificiellement. Montréal a trouvé son ancien dynamisme économique dans sa position géographique privilégiée, mais les travaux de l'homme ont transformé la géographie. Le dynamisme économique de Montréal est à recréer sur de nouvelles bases. Sera-t-il possible de le faire à partir de Mirabel? Est-ce là notre dernière chance de nous donner un facteur de localisation original?

La Chambre a fait, de son exercice 72-73, "L'année des transports" dans cette perspective où la définition de la vocation économique nouvelle de la métropole suppose la réorganisation de son système de transports, axé non plus seulement sur le rôle traditionnel du port, mais surtout sur une intégration rationnelle de tous les modes de transports. La construction du nouvel aéroport international (Mirabel) pourrait être un bon nouveau point de départ. Encore faudra-t-il avoir des personnes et des marchandises à transporter; encore faudra-t-il pouvoir s'y rendre et en revenir rapidement; encore faudra-t-il que l'ensemble des politiques canadiennes fassent de Mirabel l'un des axes essentiels du système de transport canadien et est-américain; encore faudra-t-il que les décisions politiques fassent de Mirabel le port d'entrée des produits européens pour le Canada et les Etats-Unis, notamment pour les produits de haute technologie.

Ce n'est pas demain que ces questions devront être résolues, mais aujourd'hui. L'équipement de transport dont Montréal disposera dans cinq ans (1978) est d'ores et déjà fixé dans les plans des divers agents de transports. Ces plans donneront quoi? Répondront-ils aux besoins réels de Montréal? Ont-ils été conçus dans l'hypothèse d'une décadence inévitable de la métropole et d'une ascension dirigée des Maritimes et de Toronto?

La Chambre convie les agents de transports privés et publics à nous exposer leurs plans. Et elle pose aux hommes po- ▶



Déjeuner-causerie  
MARDI, 3 avril  
(détails page 8)

le conférencier  
M. PAUL-EMILE DALPE

## Opération placement

Selon la Chambre de commerce du Canada, il y aurait 1,300,000 étudiants canadiens de la dixième année de scolarité à l'université inclusivement. L'été dernier, 83% de ces étudiants ont trouvé un emploi dont les quatre cinquièmes dans l'entreprise privée.

Si on prend pour acquis qu'un bon nombre d'étudiants ne recherchent pas d'emploi d'été parce qu'ils désirent continuer leurs études ou voyager, on peut affirmer que peu d'étudiants ne peuvent se trouver un emploi l'été.

Pour y parvenir, il faut que chaque entreprise offre aux étudiants l'équivalent de 5% de son nombre d'employés en emplois d'été. Fournir un emploi à un étudiant, c'est lui permettre d'accroître sa liberté de citoyen responsable: plus il participera au coût de ses études, plus il aura la liberté du choix de l'école et de sa carrière.

Fournir un emploi à un étudiant, c'est utiliser les talents de la génération la plus instruite que le Canada n'ait jamais produite. Fournir un emploi à un étudiant, c'est peut-être sélectionner un excellent employé permanent pour les années à venir. Fournir un emploi à un étudiant, c'est réaliser avec beaucoup d'innovation ces études ou ces travaux que l'on remet à plus tard. Fournir un emploi à un étudiant, c'est lui permettre de faire quelque chose d'utile pour la société.

### Après le développement

Le budget du Québec pour le prochain exercice financier dépasse le cap des \$5 milliards.

Les ministères des Affaires sociales et de l'Éducation absorberont plus de 65% des dépenses prévues. Mais le gouvernement déclare qu'il attache une grande importance à sa mission économique: en chiffres, dans le budget, la "grande importance" pèse 14.6%. Le ministère de l'Industrie et du Commerce, à lui tout seul, pèse 0.8%.

L'ONU demande aux pays industrialisés de consacrer 1% de leur budget pour assister économiquement les pays en voie de développement. Le Québec s'applique à lui-même cette règle: le "Québec industrialisé" oriente son budget vers la construction de la "grande société": bien-être social, éducation, services; et il réserve 0.8% de son budget pour l'assistance économique du "Québec en voie de développement".

J.T.

### Journée de la Jonquille

Quelques femmes-membres de la Chambre ont bien voulu accepter de vendre des jonquilles, au profit de la Société Canadienne du Cancer, le VENDREDI, 6 AVRIL, dans le hall d'entrée de la Maison du Commerce. C'est une oeuvre humanitaire qui mérite l'appui de toute la population. Si vous venez à la Maison ce jour-là, n'oubliez pas les jonquilles.

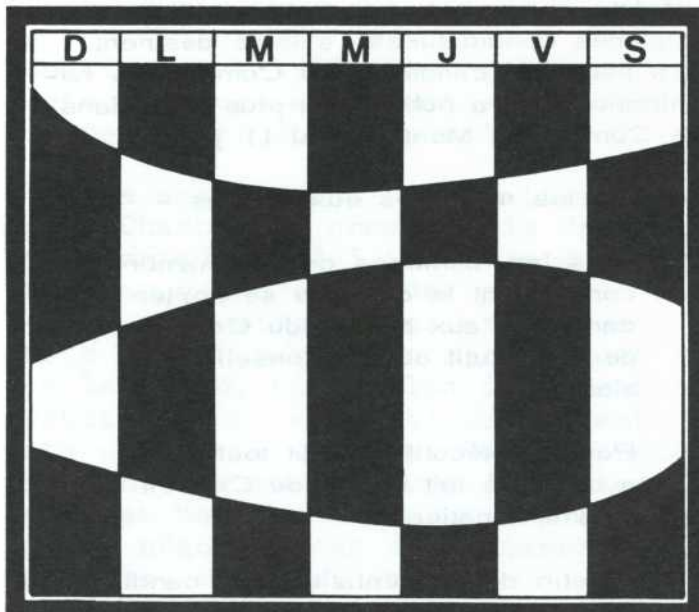
►(suite de la page 1)

litiques les questions que soulève l'analyse de ces plans. C'est à cette importante prise de conscience qu'elle consacra son congrès 1973, le 16 mai prochain. Au centre de ce congrès, une seule préoccupation: l'avenir immédiat de Montréal.

La présence active des hommes d'affaires préoccupés de l'avenir économique à Montréal est nécessaire lors de ce congrès, pour deux raisons: 1) pour démontrer concrètement l'importance que les milieux d'affaires de Montréal attachent au dynamisme économique de leur ville; 2) pour qu'un nombre suffisant de personnes soient conscientes de la situation réelle de Montréal et soient capables ensuite d'entreprendre une action réaliste en vue de remettre Montréal sur la bonne route.

P.S.

# la semaine comprimée



## les horaires flexibles

journée d'information sur les nouveaux horaires de travail  
le vendredi, 27 avril 1973  
Inscription : 8h30  
Salon Vieux Montréal, 3e étage  
Maison du Commerce  
1080, côte du Beaver Hall  
Montréal 128 Tél.: 866-2861

**Les documents suivants font partie du dossier remis à chacun des participants:**

- une primeur unique en son genre: bibliographie sélective annotée (environ 500 titres) complétée d'un solide document de synthèse sur la semaine comprimée et les horaires flexibles, par Vasile Tega, chef du service aux chercheurs, bibliothèque de l'École des H.E.C.
- copie française du rapport soumis au Conseil du Trésor par la firme Riddell Stead and Associates, sur la semaine comprimée et les horaires flexibles;
- rapport d'une étude sur la semaine de quatre jours, préparée par le service de la recherche du ministère du Travail et de la Main d'oeuvre du Québec;
- résultats d'une enquête menée par la Chambre de commerce de Montréal et une liste des entreprises qui vivent actuellement sous des horaires modifiés;
- recueil de cas pratiques émanant des représentants d'entreprises converties aux nouveaux horaires et qui ont accepté de collaborer à cette session;
- extrait d'une convention collective de travail ayant trait à la semaine comprimée, courtoisie de Union Carbide Canada Ltée;
- documentation sur la semaine comprimée et les horaires flexibles, courtoisie d'un groupe d'étudiants de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal;

## Introduction

**Président de la session** Salon Vieux Montréal  
Monsieur Roger Hébert  
Gérant administration du personnel  
Johnson et Johnson Ltée

### PREMIÈRE PARTIE: La semaine comprimée

**9h15 Définition et point sur la situation dans le monde**  
Monsieur Richard Cournoyer,  
conseiller en administration  
Vice-président  
Cournoyer, Gunn, Denault Inc

#### Implications psychologiques

Docteur Jean-Pierre Hogue, psychologue industriel  
Professeur agrégé à l'école  
des Hautes Études Commerciales

#### Aspects sociologiques

Monsieur Grégoire Tremblay, sociologue  
Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec

#### 10h15 Travail en groupes restreints

Analyse de cas pratiques et d'éléments concrets du milieu  
(le café se prend dans les salons)

**12h00 Déjeuner** Salon Vieux Montréal

### DEUXIÈME PARTIE: Les horaires flexibles

#### 13h30 Définition et point sur la situation dans le monde

Monsieur Richard Cournoyer, conseiller en administration  
Vice-président, Cournoyer, Gunn, Denault Inc.

#### Dans quel contexte de gestion peut-on situer les horaires flexibles? Y a-t-il un lien entre les horaires flexibles, l'enrichissement des tâches et la gestion par objectifs ?

Monsieur Claude Parant, psychologue industriel  
Directeur du département de psychologie industrielle  
à l'Université de Montréal

#### 14h45 Travail en groupes restreints

Analyse de cas pratiques et d'éléments concrets du milieu  
(Le café se prend dans les salons)

#### 16h00 Plénière

Table ronde : Richard Cournoyer  
Jean-Pierre Hogue  
Claude Parant  
Grégoire Tremblay  
Roger Hébert, animateur

**17h30 Cocktail** Salons 29-30

**Membres** de la Chambre de commerce de Montréal et leurs employés **\$70**  
**Non-membres** **\$95**  
la différence entre le coût d'inscription des membres et des non-membres pourra être affectée à la cotisation annuelle dans le cas où le postulant désire devenir membre de la Chambre.

## Les élections à la chambre

Afin que tous les membres soient bien informés de la procédure des élections à la Chambre, Commerce Montréal vous donne ici l'essentiel des règlements de la Chambre qui décrivent en détail la procédure pour l'élection des membres du Conseil d'administration, de l'Exécutif et du Conseil d'arbitrage aux articles 36 à 48.

### Nominations

Les nominations aux divers postes électifs de votre Chambre se font soit par le Comité des nominations, soit par les membres eux-mêmes:

a) par le Comité des nominations -

Le Comité des nominations est composé de:

1. deux membres élus par les membres en général: M. Normand Duval, avocat; M. Vincent Rémillard, président, Vincent Limitée.
2. deux membres élus par le Conseil d'administration: MM. Jean DesRosiers et Claude Ducharme.
3. deux membres élus par l'Exécutif: MM. Bernard G. Côté et René Provost.

Les membres du Comité des nominations reçoivent, après assermentation quant au secret de leurs délibérations, mission de choisir des candidats au Conseil, à l'Exécutif et au Conseil d'arbitrage.

Le Comité, pour dresser la liste de ses candidats, doit tenir compte qu'il est désirable d'assurer au Conseil d'administration et au Conseil d'arbitrage, une représentation des grandes, moyennes et petites entreprises, de l'industrie, du commerce et des services; des carrières spécialisées, des universités et des grandes écoles.

Le Comité, par l'entremise du directeur général doit communiquer la liste de ses candidats aux membres, au moins quatre jours avant la clôture de la mise en nomination, qui aura lieu lundi 18 juin; ce

règlement permet aux membres de poser d'autres candidatures, s'ils le désirent. La liste des candidats du Comité des nominations sera publiée au plus tard dans le Commerce Montréal du 11 juin.

b) par les membres eux-mêmes -

Tous les membres de la Chambre conservent le droit de se porter candidats aux postes du Conseil, de l'Exécutif ou du Conseil d'arbitrage.

Pour l'Exécutif, il faut toutefois avoir déjà fait partie du Conseil d'administration.

Le bulletin de présentation des candidats mis en nomination par les membres doit porter la signature d'au moins 10 membres qualifiés et être remis au directeur général avant 16h30, le troisième lundi de juin, soit le 18 juin.

### Ordre du scrutin

Le lundi 18 juin, à 16h30, la mise en nomination se termine et la liste des candidats désignés par les membres et le Comité des nominations est proclamée.

Les règlements, tels que modifiés à l'assemblée générale spéciale du 4 avril 1966, n'exigent une élection que si les membres mettent en nomination des candidats aux postes de l'Exécutif et du Conseil d'administration.

### Bulletin de vote

S'il y a élection, le nom de tous les candidats, par ordre alphabétique, sera inscrit sur un bulletin de vote et expédié à tous les membres avant le lundi 2 juillet, sous les initiales du directeur général.

### Vote

Les membres doivent retourner leur bulletin au directeur général de la Chambre avant 16h30, le lundi 6 août. ▶

## Enquête 1973 sur les employés payés à l'heure

Les entreprises qui ont déjà participé à l'enquête sur les salariés et les conditions de travail des employés payés à l'heure ont reçu copie du questionnaire 1973. Tout autre entreprise désireuse de participer à l'enquête en cours est invitée à compléter la formule ci-dessous et à la retourner aussitôt que possible à l'adresse indiquée.

Cette enquête est une réalisation conjointe du Montreal Board of Trade, de la Chambre de commerce de Montréal et de l'Association des Manufacturiers canadiens (district de Montréal). Toute la correspondance est centralisée au Board of Trade, pour des raisons d'efficacité, mais les questionnaires sont disponibles en français et en anglais et les résultats de l'enquête seront publiés conjointement et dans une présentation bilingue. Comme par le passé, toutes les informations reçues demeurent confidentielles. Les résultats sont automatiquement envoyés aux participants. Au nombre des sujets couverts, on note: taux d'engagement minimums, taux horaires moyens, paiement des heures supplémentaires, politiques de travail les jours fériés, jours et heures ouvrables hebdomadaires, représentation des employés, formes de négociations collectives, régimes de vacances et d'avantages sociaux pour les employés, etc.

288 entreprises totalisant 85,632 employés à l'heure ont participé à l'enquête de 1972. Leur appui répété sera apprécié et l'on souhaite la bienvenue aux nouveaux participants, à qui on rappelle qu'ils ne doivent signifier leur participation qu'à l'une seulement des organisations participantes.

### ► Dépouillement du scrutin

Le mardi suivant, les scrutateurs élus par les membres lors de l'assemblée générale du 21 mars:

- M. Gaston Bertrand, directeur du Service des relations publiques, Banque Provinciale du Canada;
- M. Benjamin Bonneau, ing., gérant à l'administration des ventes, Cie Northern Electric Ltée;
- M. Réal Tardif, directeur du Service du Marketing, Banque Provinciale du Canada;

procéderont au dépouillement du scrutin jusqu'à ce qu'il soit entièrement terminé. Il serait bon de mentionner que dans son édition du 6 août, Commerce Montréal fera rapport du résultat de l'élection.

### Renseignements

Les membres de la Chambre qui désirent des renseignements supplémentaires au sujet de cette procédure peuvent s'adresser au directeur général.

### Enquête des employés payés à l'heure 1973 / Hourly-paid Survey-1973

L'entreprise dont le nom suit désire participer à l'enquête 1973 sur les salaires et les conditions de travail des employés payés à l'heure (district de Montréal ou région de Montréal)

- questionnaire français  
 english questionnaire

Nom .....

Entreprise .....

Adresse .....

.....

Tél: .....

Retourner à: Enquêtes -

La Maison du Commerce — 6e étage  
 1080, côte du Beaver Hall, Montréal  
 Tél.: (514) 866-2861

## Convocation

## ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE

Mardi, 8 mai 1973, 13 heures  
Hôtel Mont-Royal

Les membres en règle de la Chambre de commerce du district de Montréal sont priés d'assister à une assemblée générale spéciale, mardi 8 mai 1973, à 13 heures, lors du déjeuner-causerie qui aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, dans le salon Champlain.

A l'ordre du jour:

1. Proposition par le Conseil d'administration d'adopter les nouveaux règlements généraux; un résumé de ces nouveaux règlements paraîtra dans votre prochain Commerce Montréal du 11 avril.
2. Demandes de renseignements, exposés de griefs ou suggestions des membres, concernant leur Chambre, son fonctionnement, son programme.

Le tout conformément à l'avis donné à l'assemblée générale du 20 mars 1973.

## TORONTO / Montréal

La perte de vitesse de la région montréalaise et l'ascension fulgurante de Toronto sont perceptibles sur tous les fronts et peuvent se résumer ainsi:

### ● RESSOURCES HUMAINES

- l'emploi, depuis 1966, a crû de 1.1% à Montréal et de 2.9% à Toronto;  
- la migration interprovinciale, de 1967 à 1971, traduit une sortie nette de 75.000 personnes du Québec et une entrée nette de 329.000 en Ontario.

### ● INSTITUTIONS FINANCIERES

- l'emploi dans ce secteur, entre 1965 et 1970, a augmenté de 17% à Montréal et de 33% en Ontario; de 1960 à 1965, l'importance était l'inverse, 26% à Montréal et 16% à Toronto;  
- les sièges de compagnies quittent Montréal pour Toronto dans la proportion suivante: en 1952, pour chaque siège à Toronto, il y en avait 1.24 à Montréal; en 1972, ce rapport est devenu 1 pour 0.67.

### ● TRANSPORTS

- depuis toujours, un pilier de l'économie montréalaise, ce secteur se détériore: Toronto est devenu le leader du transport aérien, domine dans le camionnage, a augmenté son avance dans le trafic ferroviaire; dans le transport maritime, Montréal n'a plus que 6% du tonnage canadien de marchandises générales, contre 12% en 1961 et 40% au début du siècle.

### ● INDUSTRIE MANUFACTURIERE

- la productivité à Montréal est de 15 à 20% plus faible qu'à Toronto: depuis 1966, l'écart augmente.  
- les investissements nouveaux à Montréal sont passés de \$180.5 à 371.9 millions entre 1961 et 1971; à Toronto, au cours de la même période, ils sont passés de \$158 à 438 millions.

### ● COMMUNICATIONS

- le téléphone d'affaires, par le nombre et la fréquence d'utilisation, est beaucoup plus important à Toronto qu'à Montréal;  
- les ordinateurs sont au nombre de 772 à Toronto et de 549 à Montréal: l'avance est encore plus nette à l'échelle des provinces, avec un actif de 1.873 unités en Ontario, contre 764 au Québec;  
- les agences de publicité sont surtout centrées à Toronto et commandent l'activité du travail qui se fait à Montréal;  
- les flux, dans le domaine du téléphone, du télex et des téléordinateurs, témoignent de la prépondérance de Toronto sur Montréal.

### ● RESSOURCES MATERIELLES ET CONSTRUCTION

- la construction commerciale, de 1968 à 1971, augmente de 58% à Toronto et diminue de 13% à Montréal;  
- la construction industrielle, durant la même période, augmente de 32% à Toronto et diminue de 15% à Montréal;  
- le prix des terrains à Montréal est de 5 fois inférieur au niveau prévalant à Toronto, ce qui traduit une faiblesse de la demande;  
- le taux d'utilisation des chambres d'hôtels est présentement de 55% à Montréal et de 66% à Toronto. Il est de 78% à New York.  
- la superficie pour bureaux est plus grande à Montréal qu'à Toronto mais le taux de vacance est de 7% dans le premier cas et de 3% dans le second;  
- les taxes municipales sont 11% moins élevées à Montréal que chez sa rivale. (Le Devoir, 5 février 1973)

## SPORTS ET DIVERTISSEMENTS

### Ouverture du baseball

Vendredi 13 avril - Parc Jarry

Pour recevoir vos billets (\$5 chacun) s.v.p. envoyer un chèque à l'ordre de "La Chambre de commerce de Montréal" et vous recevrez vos billets par retour du courrier. Nous ne facturons pas pour le baseball.

Profitez de l'occasion!

Renseignements: Micheline Comeau  
866-2861

### Championnat mondial de tennis

Le premier Championnat du Double Rothmans aura lieu en l'aréna Maurice Richard du 3 au 6 mai.

Les (8) meilleures équipes de tennis au monde, Laver - Emmerson, Okker - Riessen, Cox - Stillwel, et autres, se disputeront une bourse de \$80,000.

Les billets sont à \$4 et \$5 pour la journée d'ouverture le 3 mai. Pour réserver des billets pour l'ouverture, communiquez au secrétariat de la Chambre, 866-2861.

## Nouveaux membres

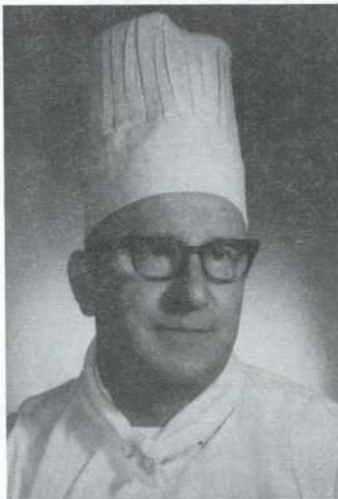
### Individuels

BELANGER Michel, représentant  
Corporation Planagex Ltée  
BOISVERT Normand, gérant  
Courtois, Fredette, Charette  
CHALVARDJIAN Eugène, ingénieur  
Allied Chemical Canada Ltd.  
DESJARDINS Pierre, prop.  
Chas Desjardins & Cie Ltée  
LABELLE Hubert,  
Chirurgien-dentiste  
LAGANIERE Maurice, prop.  
Laganière Fourrure Inc.  
LEBLANC Raymond, C.L.U. Ass-vie  
Alliance Mutuelle-Vie  
LACHAPPELLE Thérèse  
Westinghouse Canada Ltée  
LEDUC Michel G.  
Designer d'Intérieur  
Concept D (Montréal) Ltée  
MAYRAND Robert, épicier  
Marché R. Mayrand Ltée

PROVOST Yvon,  
Gérant national des ventes  
Metrocan Leasing Ltd.  
SEGUIN Gérald, c.a.  
Coopers & Lybrand  
SOUPRAS Robert, directeur gén.  
Fédération des caisses  
d'économie du Québec  
VIDAL Claude, gérant des ventes  
Grafcoc Inc.

### Sociétés adhérentes

ROTISSERIES ST-HUBERT LTEE (Les)  
G. BECHARD LTEE  
QUEBECOR INC.  
COMMODITY TRADING (Canada) LTD  
SOCIETE D'ENERGIE DE LA BAIE  
JAMES



La direction du Club est heureuse d'annoncer que ses cuisines sont dirigées par un nouveau chef

ROGER DELFOUR

Le Chef Delfour a servi plusieurs années à l'hôtel Ritz Carlton, comme assistant du très distingué chef Pierre Demers. Ensuite, il a été le chef attitré du Café Martin, l'un des restaurants les mieux cotés de Montréal.

Le Chef Delfour se fera un plaisir de vous fournir une assistance professionnelle pour la préparation du menu spécial de vos réceptions et de vos réunions.

*Lemay, Paquin & Gilbert*  
- Avocats -  
800, Place Victoria, suite 1025  
C.P. 225  
Montréal 115. Tél.: 878-4211

*de GRANDPRE, COLAS,*  
*DESCHENES & GODIN*  
- Avocats -  
2501, Tour de la Bourse  
Place Victoria, C.P. 108  
Montréal 115. Tél.: 878-4311



MONTREAL 129 P. Q.  
 1700 RUE ST-DENIS  
 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
 DÉPARTEMENT PÉRIODIQUES



Commerce Montreal  
 La Maison du Commerce  
 1080, côte du Beaver Hall  
 Montreal 128 Tel 866-2861

## Déjeuner-causerie hebdomadaire

endroit: Hôtel Mont-Royal  
 date: MARDI, 3 AVRIL - 12h30  
 couvert: \$5.  
 conférencier: M. Paul-Emile DALPE, président  
 Centrale des Syndicats Démocratiques

Pour réservation de tables (5 personnes et plus):  
 Micheline Comeau, 866-2861  
 Les tables ne sont retenues que jusqu'à 12 heures 25

## Prochains conférenciers

MARDI, 10 AVRIL  
 M. Yvon DUPUIS  
 Chef du Ralliement Créditiste  
 du Québec

LUNDI, 16 AVRIL  
 M. Guy ST-PIERRE  
 Ministre provincial de  
 l'Industrie et du Commerce

Relâche - mardi de Pâques - 23 avril



MARDI, 1er MAI  
 M. Sean MURPHY  
 Président  
 Musée des Beaux Arts

MARDI, 8 MAI  
 M. Jean de GRANDPRE  
 Président  
 Bell Canada

### la chambre de commerce du district de montréal

La Maison du Commerce - 6e étage  
 1080 côte du Beaver Hall/Montréal 1

Veuillez me faire parvenir  
 \_\_\_ livret (s) d'abonnement  
 aux déjeuners - causerie,  
 au prix de \$45 pour un  
 livret de dix (10) billets.

\_\_\_\_\_ (nom)

\_\_\_\_\_ (entreprise)

\_\_\_\_\_ (adresse)

tél: \_\_\_\_\_